
POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

09 JUIN 2025

ADOPTÉE PAR :

VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Politique adoptée à la séance du 9 juin 2025
Résolution n° 2025-06-124

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	2
2. Pourquoi cette politique et qu'est-ce qu'elle couvre?	2
3. Définitions	2
4. Quels renseignements personnels sont collectés et à quelles fins?.....	3
5. À qui sont communiqués vos renseignements personnels?	5
6. Comment sont conservés vos renseignements personnels?.....	6
7. Comment sont protégés vos renseignements personnels?	6
8. Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?	7
9. Que faire si j'ai une question au sujet de mes renseignements personnels?	8
10. Responsable de la protection de mes renseignements personnels	8
11. Mise à jour et avis de modification.....	8

1. Préambule

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (ci-après la « **Ville** ») reconnaît l'importance de préserver la vie privée et s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle recueille et traite dans le cadre de ses activités.

2. Pourquoi cette politique et qu'est-ce qu'elle couvre?

La Politique de confidentialité (ci-après la « **Politique** ») décrit les pratiques de protection des renseignements personnels appliquées par la Ville en regard des renseignements personnels recueillis dans le cadre de ses activités. La Politique s'applique au site Internet au <https://vsjb.ca> et aux extensions connexes gérées par la Ville (telles que <https://saint-joseph-de-beauce.appvoila.com/>) (collectivement « **Sites Internet** »), aux applications que vous faites pour venir travailler à la Ville ainsi qu'à toute autre interaction avec la Ville, peu importe le moyen utilisé (collectivement « **Services** »).

Si vous cliquez sur des liens vers des sites Internet de tiers à partir de nos Sites Internet, la présente Politique ne s'appliquera pas. Il est recommandé de consulter les politiques de confidentialité de ces tiers afin de comprendre comment ils traiteront vos informations.

La Politique vise les objectifs suivants :

- Protéger les renseignements personnels qui sont recueillis par la Ville tout au long de leur cycle de vie, soit de leur collecte, utilisation, communication, conservation jusqu'à leur destruction ou anonymisation suivant les dispositions législatives applicables;
- Énoncer les orientations et les principes directeurs destinés à assurer efficacement la protection des renseignements personnels traités dans le cadre des services de la Ville.
- Assurer la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables, dont la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et aux pratiques reconnues en matière de protection des renseignements personnels.

3. Définitions

Renseignement personnel signifie toute information qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier directement ou indirectement.

Renseignement personnel sensible signifie tout renseignement personnel qui suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée, notamment en raison du préjudice potentiel à la personne en cas d'incident de confidentialité. Exemples : l'information financière, les informations médicales, le numéro d'assurance sociale, l'orientation sexuelle, etc.

4. Quels renseignements personnels sont collectés et à quelles fins?

Nous collectons vos renseignements personnels pour différentes finalités. Vous vous engagez à nous fournir des renseignements personnels exacts en tout temps, sans quoi il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir les Services demandés. De plus, si vous refusez de nous partager certains renseignements essentiels, il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir les Services demandés. Pour plus de détails, veuillez consulter les tableaux ci-dessous.

Renseignements personnels que vous nous fournissez directement

Activités	Exemples	Finalités de collecte
Création d'un Dossier citoyen sur le portail de la Ville	Prénom, nom, adresse courriel	Nous collectons ces renseignements lorsque vous créez un compte sur le portail de la Ville. Ces renseignements nous permettent de créer, maintenir et sécuriser votre compte.
Connexion au Dossier citoyen sur le portail de la Ville	Nom d'utilisateur (adresse courriel), mot de passe	Nous collectons ces renseignements afin de sécuriser votre compte, valider votre identité lors des connexions subséquentes et communiquer avec vous, au besoin.
Communication avec la Ville	Prénom, nom, adresse courriel, numéro de téléphone et toute autre information que vous partagez avec nous.	Nous collectons ces renseignements lorsque vous communiquez avec nous par tous moyens, par exemple la section « Nous joindre » de nos Sites Internet. Ces renseignements nous permettent de communiquer avec vous à propos de nos Services et de vous offrir un service d'assistance.
Utilisation d'un service offert par la Ville Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Demande de permis • Demande de dons ou subvention • Inscription à un loisir • Réservation d'un équipement ou d'une infrastructure 	Prénom, nom, adresse courriel et tout autre renseignement nécessaire selon le service visé. Par exemple, dans le cas d'une demande de permis, les renseignements suivants seront requis : adresse civique de la propriété visée par la demande de permis, prénom-nom-adresse civique du propriétaire, adresse courriel, # de téléphone, description des travaux, valeur des travaux et toute autre information pertinente concernant la demande de permis	Nous collectons ces renseignements afin de vous identifier, communiquer avec vous au besoin et répondre adéquatement à votre demande de service.
Paiement d'une facture	Prénom, nom, adresse courriel, adresse civique, informations financières	Nous collectons ces renseignements afin de vous identifier, communiquer avec vous au besoin et traiter vos paiements.

Activités	Exemples	Finalités de collecte
Complétion de sondages	Adresse courriel, appréciation de nos Services, données démographiques diverses (genre, âge, revenu familial, lieu de résidence, nombre d'enfants, etc.), toute autre information communiquée par vous	Nous collectons ces renseignements lorsque vous participez à nos sondages après l'utilisation de nos Services. Ces renseignements nous permettent de comprendre et d'améliorer votre expérience lors de l'utilisation de nos Services et sont traités de manière agrégée.
Soumission d'une candidature pour un emploi à la Ville	CV, prénom, nom, adresse courriel, # de téléphone et tout autre renseignement communiqué par un candidat	Nous collectons ces renseignements lorsque vous nous les envoyez de votre propre gré. Ces informations nous permettent d'évaluer votre candidature et de déterminer si vous avez une expérience pertinente pour l'emploi affiché.

Renseignements personnels collectés automatiquement

Activités	Exemples	Finalités de collecte
Navigation sur nos Sites Internet	Informations de navigateur, système d'exploitation, zones utilisées sur nos Sites Internet ainsi que la date et la durée de leur consultation, adresse IP ou autre identifiant unique, données de géolocalisation (pays), sites Internet référents	Nous collectons ces informations en utilisant des témoins de connexion et des pixels sur nos Sites Internet, incluant ceux de tiers de confiance. Ces informations nous permettent d'améliorer votre expérience de navigation sur nos Sites Internet en la personnalisant, d'en assurer la sécurité, d'analyser le trafic et de procéder à de l'analyse et du ciblage marketing tout en améliorant nos Services.

Informations collectées auprès de tiers

Catégorie	Exemples	Finalités de collecte
Activités de recrutement	CV, prénom, nom, adresse courriel, # de téléphone et tout autre renseignement communiqué sur le candidat	Nous collectons ces renseignements par l'entremise d'un tiers qui les collecte pour nous, telle qu'une firme de recrutement. Ces informations nous permettent d'évaluer votre candidature et de déterminer si vous avez une expérience pertinente pour un emploi affiché.
Informations transactionnelles	Prénom, nom, adresse courriel, adresse civique, # de téléphone, date de la transaction et folio	Nous collectons ces informations par l'entremise de tiers qui les collectent pour nous. Ces informations nous permettent d'assurer la gestion du service après-vente et d'améliorer nos Services en analysant vos informations.

5. À qui sont communiqués vos renseignements personnels?

Vos renseignements personnels sont accessibles seulement aux membres du personnel de la Ville qui doivent y avoir accès dans le cadre de leurs fonctions. Le principe du moindre privilège est suivi dans l'octroi des accès aux renseignements personnels, suivant le rôle et les responsabilités des membres du personnel.

La Ville est également susceptible de communiquer vos renseignements personnels à des organismes publics pour les finalités décrites ci-dessus ou à des autorités publiques en vertu de la loi.

La Ville s'engage à ne pas communiquer les renseignements personnels à d'autres tiers sauf dans les cas suivants où :

- La loi l'exige;
- La communication des renseignements personnels à un tiers est requise pour toute procédure judiciaire;
- La communication des renseignements personnels à un tiers est nécessaire afin de prouver ou protéger les droits légaux;
- La communication des renseignements personnels à un tiers est nécessaire pour que la Ville puisse remplir sa mission.

Les catégories de tiers à qui la Ville est susceptible de communiquer vos renseignements personnels sont les suivantes :

- Une personne agissant pour vous avec votre consentement;
- Un organisme public (ex. : Revenu Québec, Agence du revenu du Canada);
- Un fournisseur de services, dont les prestataires de solutions technologiques et d'avantages sociaux;
- Les autorités de poursuite criminelle et pénale, si nous détenons des renseignements personnels à l'égard d'une personne qui a commis une infraction et dont les renseignements personnels sont nécessaires afin d'exercer une poursuite contre elle;
- La Commission d'Accès à l'Information (autorité de contrôle en matière de protection des renseignements personnels) et à toutes les personnes autorisées à les obtenir, selon la loi.

6. Comment sont conservés vos renseignements personnels?

La Ville a recours à des installations et à des prestataires de services permettant d'assurer la conservation de vos renseignements personnels de façon sécuritaire afin de préserver leur confidentialité.

La Ville s'assure de l'exactitude des renseignements personnels recueillis et conservés dans le cadre de ses activités. Le principe d'exactitude vise à réduire la possibilité que des informations inappropriées soient utilisées pour prendre une décision concernant un individu. L'individu concerné par les renseignements personnels collectés par la Ville aura le droit de les faire rectifier, si nécessaire.

Vos renseignements personnels sont généralement conservés au Canada, la Ville ayant pris les mesures raisonnables pour s'assurer d'un niveau de protection adéquat aux exigences du Québec, dans les autres provinces canadiennes. Il est toutefois possible que la communication de renseignements personnels à certains fournisseurs de solutions technologiques entraîne le transfert de ceux-ci hors du Canada. Dans de tels cas, la Ville :

- Effectuera l'analyse des risques liés à la protection des renseignements personnels nécessaires;
- Validera au préalable les lois et les pratiques de protection des renseignements personnels applicables dans la juridiction visée et s'assurera d'une protection adéquate de vos renseignements personnels;
- Vous en informera, au plus tard, au moment de la collecte de vos renseignements personnels.

La Ville conserve vos renseignements personnels pendant la durée nécessaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et pour répondre à ses obligations légales, ce qui peut justifier parfois des durées de conservation plus longues.

Lorsque les renseignements personnels collectés ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles ils ont été collectés, la Ville les détruit ou les anonymise.

7. Comment sont protégés vos renseignements personnels?

La Ville applique des mesures de sécurité qui sont proportionnelles au degré de sensibilité de vos renseignements personnels et qui permettent de les protéger contre la perte ou le vol et contre toute consultation, communication, copie, utilisation ou modification non autorisée, conformément à la législation applicable. Les mesures de sécurité appliquées par la Ville sont notamment :

- Une vérification régulière de l'évolution des menaces de sécurité à l'égard de vos renseignements personnels à l'aide d'une firme externe;
- Des mesures physiques, telles que la restriction des accès aux sites hébergeant les services de la Ville et aux locaux dans lesquels travaillent les employés intervenant dans le bon fonctionnement de la Ville;
- Des mesures techniques, telles que la mise en place de mots de passe ou de mécanismes d'authentification à double facteurs pour accéder aux systèmes et réseaux Internet de la Ville et la restriction des accès à vos renseignements personnels en appliquant le principe du « besoin de savoir », c'est-à-dire en limitant l'accès seulement aux personnes qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions.

- Le déploiement d'un programme de formation et sensibilisation du personnel à la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels, qui inclut une formation annuelle obligatoire.

De plus, tous les membres du personnel de la Ville se sont engagés, au moment de leur prise de fonction, à respecter le caractère confidentiel des renseignements auxquels ils ont accès, notamment ceux des usagers et des personnes à l'emploi de la Ville en signant un engagement de confidentialité.

Même si la Ville déploie une multitude de mesures de sécurité pour protéger adéquatement vos renseignements personnels et réduire les risques d'atteinte à un niveau minimum, un risque demeure toujours présent et ne nous permet pas de garantir à 100 % que vos renseignements personnels ne seront pas l'objet d'une atteinte à la confidentialité ou à l'intégrité en cas de violation de nos mesures de sécurité physiques, techniques ou administratives. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec le bureau du responsable de la protection des renseignements personnels, dont les coordonnées se trouvent à la section 11.

8. Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La Ville respecte les droits qui vous sont reconnus par la loi à l'égard de vos renseignements personnels et applique ainsi des procédures permettant de traiter les demandes suivantes :

Accès et rectification de vos renseignements personnels : vous pourrez consulter les renseignements personnels que la Ville a collectés sur vous, vérifier leur exactitude et demander leur modification, sous réserve toutefois d'exceptions prévues dans la loi. Votre demande d'accès ou de rectification devra être transmise au bureau du responsable de la protection des renseignements personnels aux coordonnées fournies à la section 11 et sera traitée au plus tard dans les trente (30) jours suivant la date de réception de votre demande écrite à la Ville et la confirmation de sa recevabilité.

Retrait de votre consentement : dans certaines circonstances, vous pouvez retirer votre consentement au traitement de vos renseignements personnels. Toute demande de retrait de consentement doit être communiquée, par écrit, au responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées se trouvent à la section 11.

Traitement automatisé : la Ville ne réalise pas de processus de prise de décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé (sans intervention humaine) de vos renseignements personnels.

Si la Ville devait mettre en place un processus de prise de décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé (sans intervention humaine) de renseignements personnels, vous serez informés du fait que vous faites l'objet d'un tel processus, de la décision qui a été rendue et de votre droit de présenter vos observations à l'égard de cette décision. Vous pourrez également être informés sur demande des éléments suivants :

- Des renseignements personnels utilisés pour rendre cette décision;
- Des raisons ayant mené à cette décision;
- De votre droit de faire rectifier les renseignements personnels utilisés pour rendre cette décision.

Demande d'information ou plaintes : si vous êtes d'avis que vos droits quant à la protection des renseignements personnels n'ont pas été respectés par la Ville, vous pouvez déposer une plainte auprès

du responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées se trouvent à la section 11.

9. Sondages

Avant d'effectuer un sondage auprès de vous, la Ville évalue la nécessité de recourir au sondage ainsi que l'aspect éthique du sondage compte tenu, notamment, de la sensibilité des renseignements personnels recueillis et de la finalité de leur utilisation. Si vous avez des questions au sujet des sondages réalisés pour la Ville, vous pouvez contacter la responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées se trouvent à la section 11.

10. Que faire si j'ai une question au sujet de mes renseignements personnels?

Toute question à l'égard de vos renseignements personnels doit être acheminée au responsable de la protection des renseignements personnels, dont les coordonnées se trouvent à la section 11, pour fins de traitement et de suivi.

11. Responsable de la protection de mes renseignements personnels

Le responsable de la protection des renseignements personnels est responsable d'assurer le respect et la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et à ce titre, est également chargé du respect de la présente Politique.

Les coordonnées du responsable de la protection des renseignements personnels sont les suivantes :

Adresse postale : Hôtel de Ville, à l'attention du responsable de la protection des renseignements personnels
843, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce, Québec, G0S 2V0

Adresse courriel : confidentialite@vsjb.ca

12. Mise à jour et avis de modification

La présente Politique peut être modifiée à l'occasion, afin de maintenir la conformité de la Ville avec la loi et tenir compte de tout changement au processus de collecte des renseignements personnels.

Toute modification de la présente politique fera l'objet d'un avis préalable qui précisera :

- L'objet général des modifications apportées à la politique de confidentialité ; et
- La date d'entrée en vigueur de ces modifications.

